

(4)
16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

La pension de l'instituteur consiste en six sacs de froment et six sacs de blé au Château de Lausanne, soit la maison Nationale.

En argent 10 francs au Château de la Nation à Lausanne

payable par quartier comme la graine. Point de vin, une boîte de bois

à la poudre dans la forêt, fourni par la commune de Villettes

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun font priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Le journal du dimanche, à minuit, utilise le journal
du dimanche, un journal qui continue jusqu'à ce que nous, nous
avons*

(5)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Réponses aux Questions ci-contre

Martinet

a. Un hameau, où bien des années les neiges couvrent la terre 4 mois.

b. Dépendant de la Commune de Lutry.

c. De la Paroisse et de l'Agence de Lutry, mais du ressort de l'Eglise de Savigny.

d. De Lavaux.

e. Du Leman

2°. Dans la circonference du premier quart d'heure
éloignement 25 Maisons.

Dans le Second quart d'heure 20 Maisons.

3°. Dans la Circonference du 1^{er} quart d'heure
éloignement de l'école, ou aux environs, il y a
le Martinet ou est la Maison d'école.
Pierrosayez, les Gollies, et la Roche Trente
quatre Enfants.

Dans la Circonference du Second quart d'heure
il y a la Clé aux Moines, la Maillardaz,
du côté de vent, et la Rozalaz avec d'autres
Maisons du côté de Bize. Dix huit Enfants

Le nombre des enfants qui fréquentent la
même Ecole est cinquante deux.

(2)
 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonference? 5°. a. A la distance de demi heure du Martinet il y l'Ecole des Rapes les Monts de Lausanne, et de trois quart d'heure, la plus grande école de Savigny.
 b. Il y a bien encore Belmond du côté de vent, et Montpréverre du côté de Rose, mais il y a plus d'une heure de distance du Martinet.

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? 5°. a. A lire, écrire, l'orthographe, chant de psaumes et la Religion.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

8°. Préceptes & règlements, comment sont-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfants sont-ils distribués ou classés?

6°. En hiver deux écoles, l'une depuis 9 heures jusqu'à 12 heures, et depuis deux heures jusqu'au soir. En été, deux écoles chaque jour quand la durée est suivant le nombre des enfants qui la fréquentent, car durant l'été les écoles sont négligées.

7°. Le Catechisme Ostervald, un Recueil de passage de l'Écriture St adapté au dit Catechisme des psaumes, et des Cantiques sacrés chassés.

8°. D'enseigner, comme il est déjà dit, de faire les écoles toute l'année, excepté le congé d'un mois aux Moissons.

9°. Déjà dit.

10°. Les enfants en trois classes tous ensemble.

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

11°. a. Le Pasteur de Savigny avec le Consistoire de concert avec les députés des conseils de Lutry et Villette étaient avant la Révolution examinants et le Bailli de Lausanne accordait la rentente, au sujet qui lui plaisait d'entre les nommés.
 b. L'instituteur actuel est des Monts de la Paroisse de Villette, nièce l'église de Savigny.

Il s'appelle Jean Abram Dony.

(3)

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

f. Depuis combien de temps est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
 b. En été, }

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école?

13°. d. Il a trente neuf ans, ayant sa femme.

e. Deux garçons et une fille en bas age.

f. Depuis 1779. Il a d'abord été deux ans à Savuit près Lutry, sept ans à Palézieux dans le District d'Oron, et onze ans au Martinet où il est actuellement, il a reçu sa bâtentie du Bailli Schärner.

g. Point de vocation que celle d'instituteur des sa Jeunesse.

h. Celle de lire la Parole de Dieu et de conduire le Chant des psaumes à l'église. a son tour un Dimanche par mois.

12°. Cinquante deux déjà dit.

a. En hiver et en été tous doivent la fréquenter mais en été l'école est bien négligée.

13°. a. Deux poses et demi de mauvais terrain où il vient quelques pommes de terre et de lavoine, il y a dix ans que la Commune de Lutry a vendu de ce même terrain 6 à 8 Eus la pose.

b. Six Eus par année valeur nette.

d. rien de semblable, car c'est la ration qui paye et la Commune de Lutry fournit le logement et le terrain.

14°. Rien de semblable

15°. Un Bâtement qui n'est ni vieux ni neuf

a. Il a besoin de réparations.

b. Il y a deux chambres sur la terre, lors qui fait des pluies beau y vient, ce qui rend cette maison humide et mal saine.

c. Rien de semblable.

d. La Commune de Lutry.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître ^{t 6°} d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie fera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

A. En argent vingt Ecus petits par année à la Maison nationale à Lausanne, en bled six sacs de froment et six sacs de blé aussi par année que la Nation paye par quartier.

Depuis la fondation des Ecoles de Savigny, jusqu'en 1790 les Régents avaient leur assise au Jorat mais actuellement on leur donne une boîte au Jorat en Sapin encore sont ils chargés du transport.

La pension est en grain, un peu d'argent un peu de bois, un logement avec un peu de terrain comme il est dit, point de vin, desserte que la pension du Régent du Martinet ne dérive daucunes des sources indiquées dans les questions A B.

C. D. E. F. G. H. 6 contre.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Le 7^e Mars 1799, le Sous-signé a nommé Jean No^r Cordey, le présent Explique pour être remplacé par lui; l'abbé Etienne Poncet Pasteur.

Réponses aux N. A.
questions I

Savigny

lieu isolé

Il la Commune de Lutry n'a pas d'église de Savigny, qui est située de l'autre côté de Lutry.

De la Paroisse et de l'Agence de Lutry

De Savaux.

Du Lemar.

Le quart d'heure de la circonference de la maison de l'école, 13 1/4 Maisons.
Le quart d'heure de la maison de l'école du côté du Sud 13 Maisons.
Le quart d'heure de la maison de l'école du côté du Nord 20 Maisons.

Tous de Maisons isolées excepté les Niclins, le Crêt Rouge, hameau au nord de la maison d'école.

De 1^{er} quart d'heure, 6 2/3 Enfants à la ronde.
Du 2^{er} quart d'heure du côté du Sud 13 Enfants.
Du 2^{er} quart d'heure du côté du Nord 14 Enfants.

Se rendent tous à l'école siègeante à Savigny.

à l'exception de quelques enfans qui se rendent en petit temps à Arveyres, Scovis, en Niclins, au nord; et en Grimaudet au midi de l'école centrale, l'après-dîne, deux ou trois fois la semaine alternativement.